

Habitat à Alençon. Elle rénove sa maison sans se ruiner



Séverine et ses deux enfants, Lou-Ann et Mathis, vivent depuis deux ans dans cette maison de Courteille. | Rose NICOLAS

Grâce à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, lancée il y a un an par la ville d'Alençon, Séverine Landrein a bénéficié d'aides pour améliorer sa maison. Plus de 80 % du coût des travaux ont été pris en charge par des aides.

« Sans ces aides, je n'aurais jamais fait ces travaux aussi rapidement. C'était l'opportunité, et on a pu prévoir des choses auxquelles je n'avais pas pensé. » Séverine Landrein vit avec ses deux enfants, Lou-Ann et Mathis, dans une maison du quartier de Courteille, à Alençon, achetée il y a deux ans. Il y a presque un an, elle a commencé à monter son dossier pour bénéficier des subventions de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah). « C'est un peu complexe, mais il ne faut pas se décourager, relativise Séverine. Le jeu en vaut la chandelle ! »

L'Opah a été lancée en mars 2017 dans le cadre du « 31, le grand projet » de la Ville. Cette opération, prévue sur cinq ans, permet à des propriétaires de bénéficier d'aides financières pour effectuer des travaux et améliorer ainsi l'habitat privé. C'est l'agence Inhari qui s'occupe de l'élaboration des projets auprès des particuliers. Il peut s'agir de réhabiliter des logements indignes, de les adapter aux handicaps ou au vieillissement des occupants, ou encore de rénovation thermique.

« Ça va nous changer la vie »

C'est le cas du projet de Séverine. « Au départ, je pensais seulement refaire les fenêtres, ce qui était pour moi le plus urgent. Mais l'expert d'Inhari, Alexandre Le Guen, a mis en évidence que la déperdition de chaleur venait surtout du sous-sol. »

Les travaux comprennent également l'installation d'une nouvelle VMC, de portes isolantes, ainsi que le remplacement de toutes les fenêtres, en bois, et de la porte d'entrée. **« J'étais obligée de mettre du scotch pour empêcher l'air de passer par la porte. C'est sûr, ça va nous changer un peu la vie ! »**

Le coût des travaux s'élève à près de 15 000 €. Plus de 80 % de cette somme sont pris en charge par des subventions de l'État, de la Ville et de la Région. **« Je ne m'attendais pas à autant, souligne Séverine. J'ai été agréablement surprise. »**

Des aides selon le gain énergétique

Dans le cadre de l'Opah, ce sont près de 7 000 € qui ont été attribués à son projet par l'Agence nationale de l'habitat. Pour en bénéficier, l'une des conditions est d'engager un gain énergétique de plus de 25 % grâce aux travaux. Mais Alexandre Le Guen a convaincu Séverine d'en prévoir davantage afin de bénéficier également d'une aide de la Région Normandie de 2 500 €, débloquable à partir de 40 % de gain énergétique.

Pour profiter de l'Opah, plusieurs critères d'éligibilité : le logement doit avoir au minimum 15 ans, les travaux doivent coûter au moins 1 500 €, être réalisés par des professionnels qualifiés et ne pas démarrer avant le dépôt du dossier. **« Même au-delà de ces critères, d'autres aides peuvent être mobilisées »**, tient à préciser Alexandre Le Guen. Séverine, elle, ne retire que du positif de l'expérience. **« Déjà, ma consommation et ma facture de chauffage vont beaucoup diminuer, avance-t-elle. Et surtout, on va être bien plus à l'aise ! »**

Pour tous renseignements : agence Inhari de l'Orne, 81, rue Grande Rue, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Permanence pour un accueil technique et personnalisé sans rendez-vous tous les mercredis matin et les vendredis après-midi. Tél. 0 800 710 491, mail : opah.alencon@inhari.fr